

FORMATION NATIONALE CONTINUE

KARATE SANTE

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION DE FORMATION

Objectifs :

- Développement ou élévation de compétences
- Acquisition de qualification non certificative
- Action certificative (obtention d'une certification officielle) **Domaine de métier :** Karaté et DA

Intitulé de l'action :

Module 1 Karaté Santé : « La pratique du karaté : quelle place pour la santé ? »

Contexte :

Cette action s'inscrit dans le cadre de la filière de formation continue de la FFKDA pour développer et diversifier l'offre de pratiques en prenant en compte la santé par le mouvement pour des professeurs au sein de leur club.

Modalités d'organisation

Dates : les 05-06-07 avril 2019

Intervenants :

La formation est encadrée par des formateurs et des intervenants spécialisés autour de cette thématique.

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires

- de la licence FFKDA pour l'année en cours ;
- à partir du CQP MAM ou APAM ;
- d'une attestation d'enseignement ou de projet de «Développement Santé» du président du club.

Objectifs :

Ce module de formation nationale continue Karaté Santé pour les **enseignants karaté et DA**, permet au professeur de labelliser son club pour accueillir les pratiquants dans une pratique santé en sécurisant les mouvements par des postures adaptées et adéquates. Ce module est un avantage considérable pour développer et diversifier l'offre de pratique du club.

Sur la base des besoins de la formation, l'action articulera des temps pratique et théorique, des moments de réflexions et des démarches individualisées pour aider le stagiaire à atteindre ses objectifs :

Dans le cadre des modules de perfectionnement les objectifs de la formation sont les suivants :

UF1 - Connaissance du public

- Les différents publics
- Contraintes et contre-indications liées à la pratique du karaté
- La pratique du karaté

UF2 - Aspects psycho sociologiques

- Gestion de l'hétérogénéité et spécificités des personnes
- Comment connaître les pratiquants pour mieux les accueillir et les intégrer

UF3 - Culture Sport Santé

- Connaissances des instances fédérales, de ses partenaires nationaux et internationaux

UF4 - Sécurité

- Sécurité des pratiquants et des tiers par rapport à son environnement

UF5 - Enseignement et encadrement sportif

- Mises en situation pédagogique et prise en charge pour initier à la pratique.
 - Le karaté comme outil pour mobiliser son corps
 - L'approche de l'entraînement régulier
- Conception et mises en place de situations pédagogiques adaptées au niveau de pratique
- Conception, mise en place, régulation et évaluation de son action pédagogique

UF6 - Découverte d'activité

- Analyse du mouvement
- Utilisation du mouvement

UF7 - Maladies chroniques

- Présentation
- Problématiques liées à la pratique sportive

UF8 - Organisation

- Mise en place d'un évènement au sein d'une structure
- Conception et organisation d'un projet de développement ou sportif au sein d'une structure associative

Déroulement de la formation :

Pendant la durée de la formation l'action alternera des temps théorie - pratique avec des mises en situations pédagogiques pour savoir encadrer en sécurité, en utilisant à bon escient le geste juste pour le pratiquant. Un conseiller technique national encadrera en permanence le groupe pendant toute la durée de la formation, accompagnés de professionnels et de spécialistes (Médecin, Psychologue, Kinésithérapeute, Educateur Sportif).

Labellisation :

Le suivi des stagiaires sera organisé tout au long de la formation avec tous les acteurs du projet afin de délivrer un label fédéral.
